



**HAL**  
open science

# Les marges du Bassin parisien, des périphéries durablement fragiles : approches méthodologiques des dynamiques de déclin

Philippe Thiard

► **To cite this version:**

Philippe Thiard. Les marges du Bassin parisien, des périphéries durablement fragiles : approches méthodologiques des dynamiques de déclin. Mosella : revue du Centre d'études géographiques de Metz, 2003. hal-02265586

**HAL Id: hal-02265586**

**<https://hal.science/hal-02265586>**

Submitted on 10 Aug 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Les marges du Bassin parisien, des périphéries durablement fragiles : approches méthodologiques des dynamiques de déclin.**

Philippe Thiard, Maître de conférences.  
Équipe ATIR (acteurs, territoires, inégalités, représentations) EA 3484  
Université Paris XII Val-de-Marne

En termes systémiques, la notion de marge – comme celle de périphérie d'ailleurs –, est avant tout une « variable d'état » d'un système territorial, perceptible à travers sa structure spatiale et son système d'énergie pour reprendre la terminologie proposée par Roger Brunet (BRUNET 1990). En effet, la structure spatiale d'une marge est souvent marquée par certaines caractéristiques : indigence des moyens de communication, faible maillage urbain, présence de frontières plus ou moins fermées.

De même, le système d'énergie révèle fréquemment une moindre valeur ajoutée des structures de production, une moindre productivité, une forte spécialisation, en bref un certain retard tant d'un point de vue économique que social.

Par contre, cette notion de marge est plus rarement appréhendée comme une « variable de flux » ou de changement, alors même que les situations de marge sont le plus souvent le fruit d'un processus à plus ou moins long terme.

C'est pourquoi, nous proposerons ici d'approcher la notion de marge sous un angle dynamique, c'est-à-dire diachronique, à partir de l'analyse quantitative monovariée puis multivariée des évolutions d'un système spatial étendu, le Bassin parisien, par ailleurs extrêmement polarisé, ce qui confère aux espaces de marges qui le composent une certaine permanence et une délimitation précise.

### ***Le Bassin parisien, un système centre-périphérie décomposable en sous-systèmes élémentaires, les bassins d'emploi***

Le Bassin parisien ne se définit plus seulement comme le principal bassin sédimentaire de l'Europe occidentale mais comme la région fonctionnelle de la capitale (Guichard, 1966, Monod 1970, Brunet 1972, Thiard 2001, Gilli 2002) sur laquelle celle-ci exerce son influence.

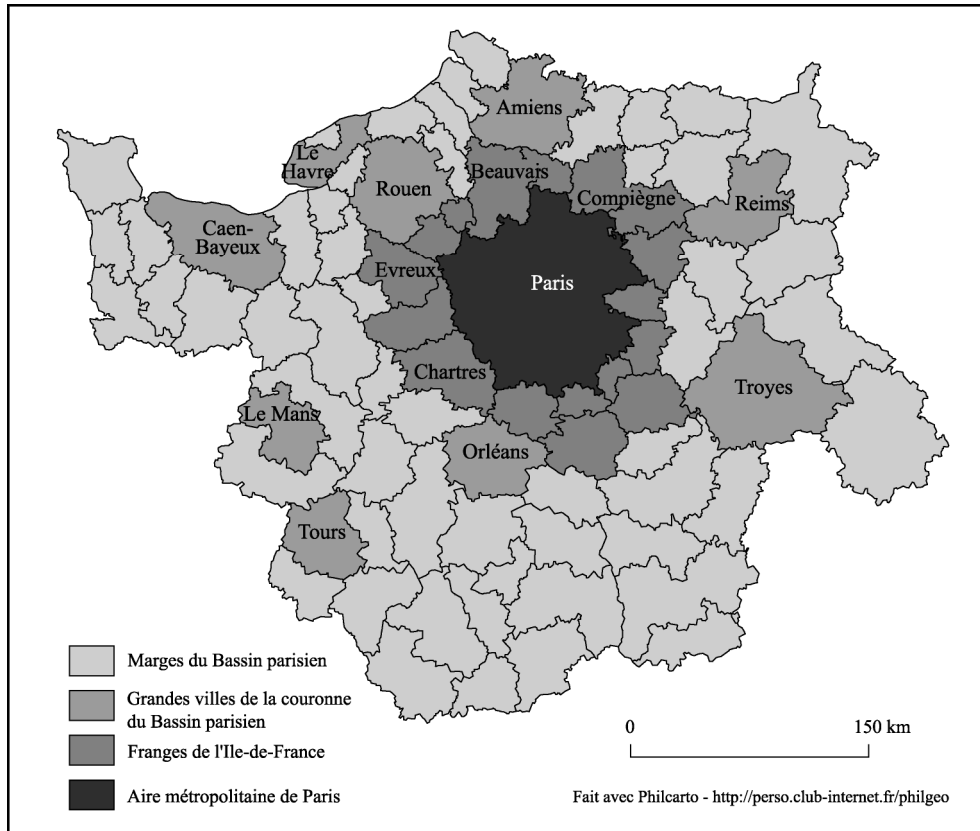
L'influence de Paris a été minutieusement étudiée et c'est elle précisément qui permet de borner l'étendue du système géographique. Elle se traduit par l'existence de flux, notamment dans deux domaines essentiels : la production et la reproduction sociale.

Dans le domaine productif, ces flux peuvent être illustrés par la décentralisation industrielle dont les espaces proches du cœur ont davantage bénéficié que les marges (Verlaque, 1984) et dont la conséquence a été une spécialisation asymétrique du centre et de la périphérie, le premier assumant le commandement, les tâches dites « abstraites », la seconde œuvrant dans l'exécution matérielle (Damette, Scheibling 1992). Dans le domaine de la reproduction sociale ensuite, cette influence parisienne a été souvent perçue en « creux », à travers l'absence de centres régionaux de plein exercice (Hautreux, Rochefort, 1965), ou du fait de la moindre présence de la « reproduction sociale élargie » (Damette, 1994) ou bien encore à partir de l'observation des flux centripètes induits par le fonctionnement de certains services rares, comme ceux de l'enseignement supérieur par exemple (Thiard 1994, 2001).

Ainsi, le Bassin parisien constitue-t-il un cas exemplaire d'organisation centre / périphérie, les marges apparaissant également comme des espaces « dominés ».

Comme tout système (Walliser, 1977), le Bassin parisien peut être, pour l'analyse de ses différenciations géographiques, décomposé en sous-systèmes élémentaires. De ce point de vue, les zones d'emploi qui se présentent comme des aires géographiques d'intégration du facteur travail, lui-même élément constitutif de tout système d'énergie d'un système spatial, semblent dotées d'un réel niveau de pertinence. Encore faut-il, dans le cas du Bassin parisien, agréger les zones d'emploi parisiennes dont les contours ne sont pas issus de la même méthode que celle utilisée pour mailler l'ensemble du territoire français (INSEE, 1996). On obtient ainsi un sous-système francilien spécifique, rassemblant les zones d'emploi qui envoient plus de 10 % de leurs actifs travailler dans une zone voisine, plus particulièrement celle de Paris. Ce sous-système, défini sur la base d'un tel seuil, englobe la quasi-totalité de l'Ile-de-France – sauf quatre bassins d'emploi de la Seine-et-Marne (Coulommiers, Provins, Montereau, Nemours) –, et le Sud de l'Oise.

En fonction de leur situation géographique, les sous-systèmes du Bassin parisien, ainsi étalonnés sur les zones d'emploi, peuvent être assimilés soit au cœur, soit aux marges du système. Le premier comprendra le sous-système parisien, les franges qui le bordent immédiatement et en direction desquelles s'effectue une part essentielle du desserrement périurbain de la capitale depuis 1982, ainsi que les villes de plus de 100 000 situées entre 100 et 200 kilomètres de Paris. Les secondes comprendront par défaut toutes les zones d'emploi qui n'appartiennent pas à l'une des catégories précédentes (figure 1).



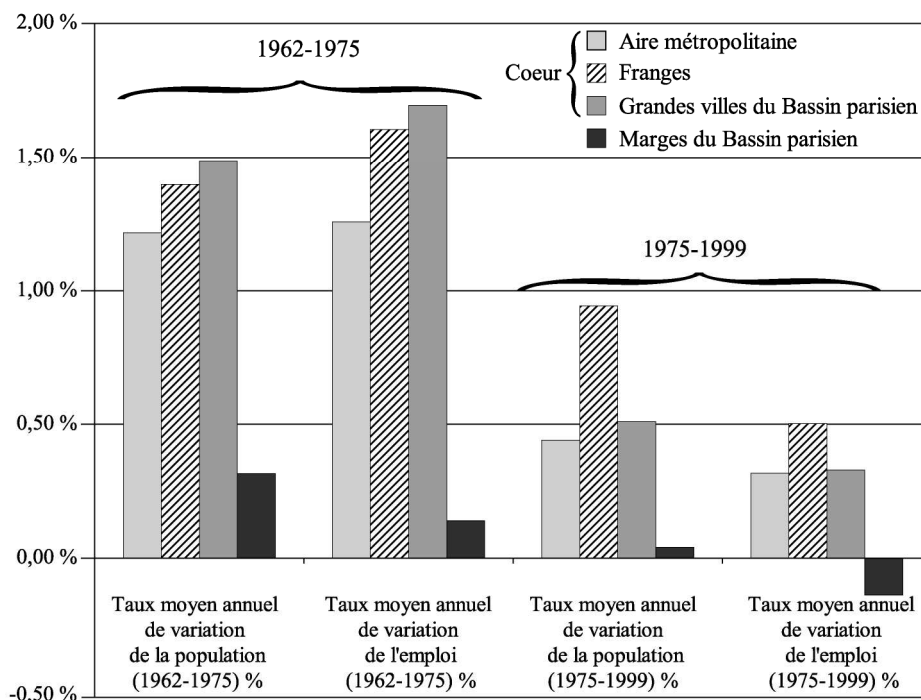
**Figure 1 : Cœur et marges du système spatial Bassin parisien**

*Un système aux mutations économiques longues qui conservent la structure spatiale héritée : marges et cœur sont marqués par une continuité dynamique*

Deux cycles économiques longs ont affecté ce système spatial polarisé du Bassin parisien depuis quarante ans.

Le premier est celui lié à la diffusion du mode de production fordiste dont les corollaires furent l'exode rural, l'industrialisation mais aussi la croissance rapide des services à la population.

Le second commence avec les chocs pétroliers, se poursuit aujourd'hui et coïncide avec « l'entrée en globalisation » de l'économie nationale dont la conséquence réside principalement dans la désindustrialisation et la métropolisation. Cette dernière a fortement dynamisé le cœur urbain du système Bassin parisien qui évolue vers des fonctions de plus en plus abstraites (Damette, 1994), et a conduit à une rupture dynamique entre le cœur de ce système et ses marges (Veltz, 1996), essentiellement perceptible entre 1982 et 1990, du fait de l'accélération de la croissance de l'aire métropolitaine francilienne (figure 3).



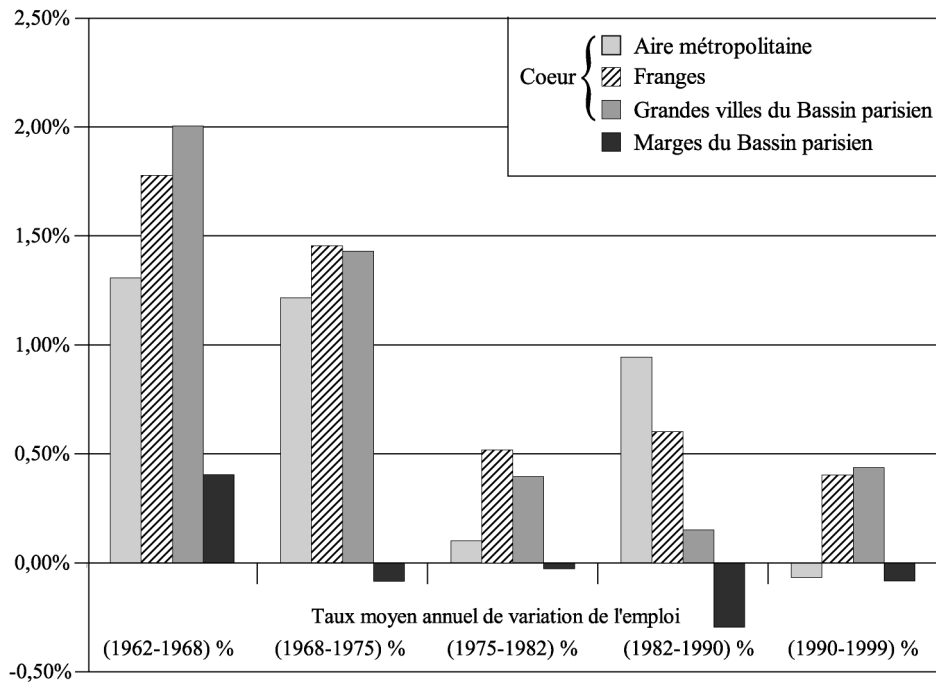
**Figure 2 : Taux moyen annuel de variation de l'emploi et de la population du cœur et des marges du Bassin parisien de 1962 à 1999.** (Source : INSEE - RGP)

L'examen des taux moyens annuels de variation de la population et de l'emploi pour chacun des deux cycles (figure 2) révèle à la fois des continuités et des discontinuités temporelles. Au titre des permanences, on observera la pérennisation du clivage dynamique entre le cœur et les marges du système. Quel que soit le cycle de croissance, les périphéries du Bassin parisien se distinguent par leurs performances médiocres, la stagnation et le déclin s'amplifiant même d'une période à l'autre.

Au chapitre des ruptures ou des inflexions, le plus remarquable réside tout d'abord dans l'effondrement brutal des taux d'évolution en 1975 – valable pour tous les types d'espaces –, puis le déplacement du maximum de croissance depuis les villes de plus de 100 000 habitants vers les franges franciliennes. Cette dernière tendance traduit le coup d'arrêt de la dynamique de desserrement portée par la décentralisation tertiaire et industrielle des années 1960 et 1970 et montre au contraire le recentrage de la croissance sur la partie la plus centrale du cœur en relation avec la métropolisation. Le sous-système francilien marqué par une forte progression de l'emploi cadre et des services aux entreprises (affinage fonctionnel) annexe les espaces qui le jouxte en y déversant notamment les ménages à la recherche de moindres coûts immobiliers et les fonctions productives banales (industrie, stockage etc.).

Dans la réalité, les évolutions de détail sont beaucoup plus heurtées. Si on ne retient que la variation de l'emploi (figure 3), on observe trois phénomènes intéressants :

- la caractère exceptionnel de la dynamique des années 1980 qui a suscité une parfaite logique de gradient et porté tous les mythes d'une reprise accélérée du processus de concentration sur l'Ile-de-France ;
- la cyclicité différenciée des rythmes de croissance puisque, comme l'ont montré certains auteurs (Beckouche 1995, Davezies, 1997), l'aire métropolitaine parisienne réagit directement à la conjoncture mondiale – à la hausse comme à la baisse –, en l'amplifiant, tandis que le reste du Bassin parisien (des franges aux marges), à l'économie moins directement reliée au système mondial des échanges – notamment financiers – amortit les à-coups ;
- la lente chute vers le déclin des sous-systèmes des marges est bien un processus continu et ininterrompu, malgré quelques oscillations haussières en 1975-1982 et 1990-1999, correspondant d'ailleurs à deux périodes récessives de l'économie nationale par rapport auxquelles les marges réagissent manifestement à contretemps. Ces faits confirment donc que ces dernières fonctionnent durablement comme des périphéries aux dynamiques déconnectées de celles de l'ensemble du système.



**Figure 3 : Taux moyen annuel de variation de l'emploi des grands types de sous-systèmes du Bassin parisien par période intercensitaire de 1962 à 1999. (Source : INSEE - RGP - SAPHIR)**

La traduction géographique sur le temps long du déclin des marges est éloquent comme le montrent les cartes suivantes sur la variation du poids des sous-systèmes du Bassin parisien dans l'emploi national (figures 4 et 5)<sup>1</sup>. Il apparaît clairement que le poids économique ainsi que le poids démographique du cœur du système se renforcent au cours de chacun des deux derniers cycles, la progression des franges immédiates du sous-système parisien se révélant même la plus rapide, tandis qu'une dynamique de marginalisation s'est installée en périphérie lointaine (campagnes bas-normandes, Sud de la région Centre, Nivernais, Nord de la Picardie) ou proche (Perche, bocage mançais) et n'a pas connu d'inflexion notable au cours des quarante dernières années. 1975 constitue même une date-charnière, à partir de laquelle sont entrés en déclin plus ou moins rapide (après une période de croissance mesurée) les sous-systèmes industrialisés du Nord-est, du Vimeu à la Marne moyenne en passant par le Santerre et la haute vallée de la Marne.

<sup>1</sup> L'illustration serait identique à partir du poids démographique, la variation dans le temps des deux variables étant fortement corrélée à l'échelle des zones d'emploi.

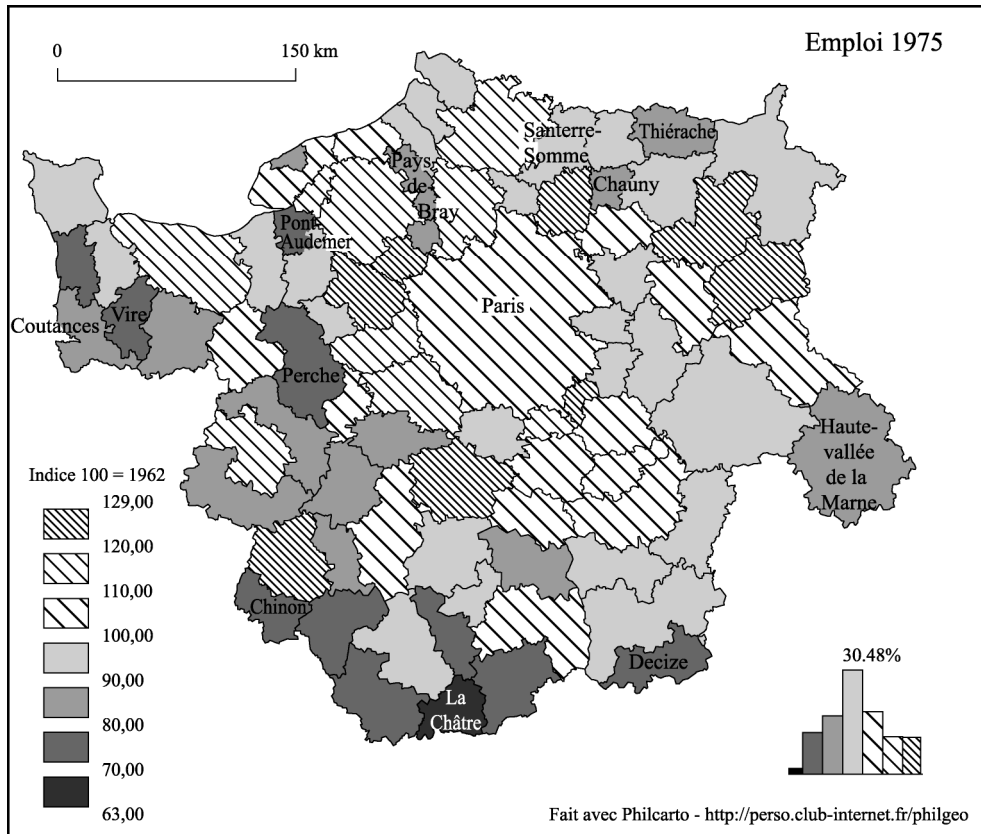


Figure 4 : Part de l'emploi en indice de chaque zone d'emploi du Bassin parisien en 1975 dans l'emploi total de la France métropolitaine. Base 100 = 1962. Source : INSEE- RGP.

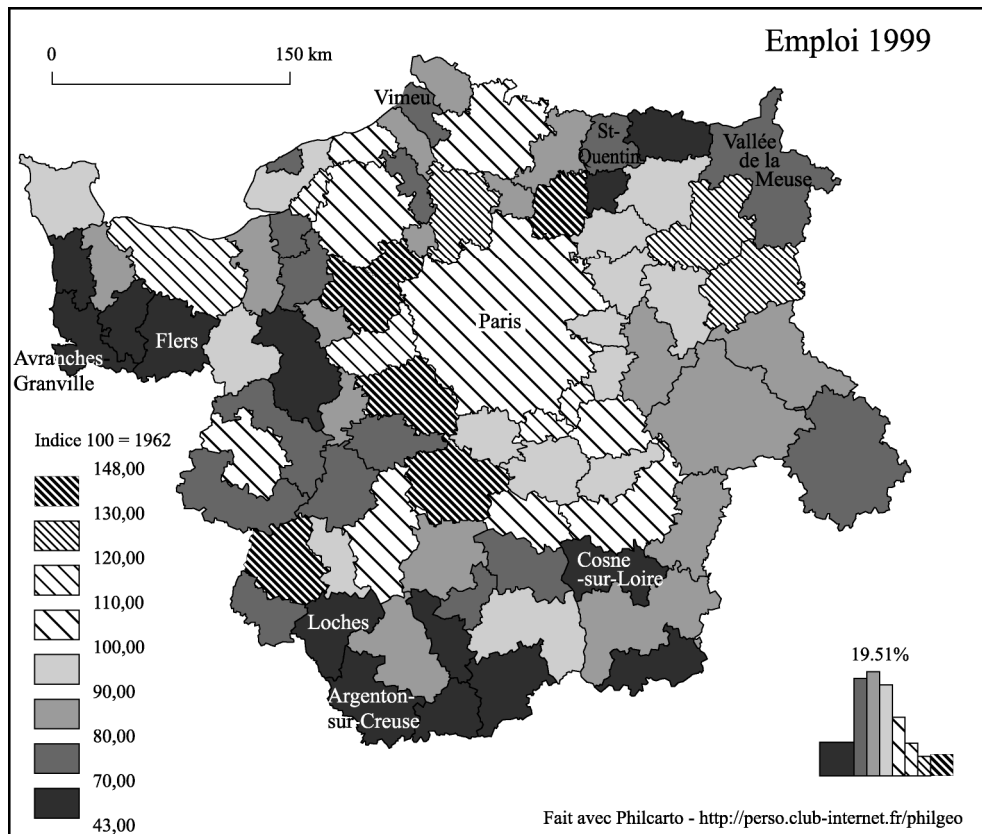
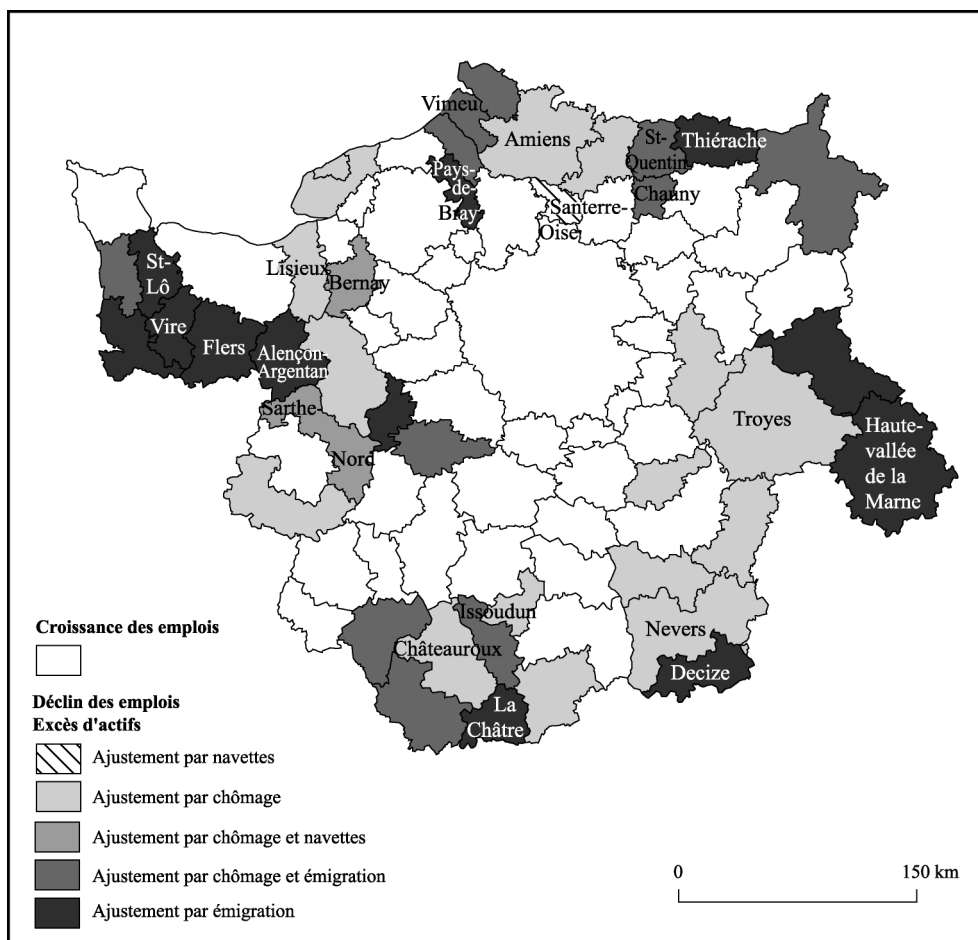


Figure 5 : Part de l'emploi en indice de chaque zone d'emploi du Bassin parisien en 1999 dans l'emploi total de la France métropolitaine. Base 100 = 1962. Source : INSEE- RGP.

***D'une lecture multivariée des dynamiques de marginalisation des périphéries du Bassin parisien à une approche factorielle : des clés pour une typologie des trajectoires de déclin.***

Mais l'approche par des agrégats aussi généraux que la population ou l'emploi ne suffit pas à renseigner sur les facteurs de la marginalisation dynamique ni sur les processus qui y conduisent. Une approche multivariée est alors nécessaire pour comprendre la diversité des types de trajectoires conduisant au déclin relatif. Si variation de l'emploi et variation de la population sont fortement corrélées à l'échelle des sous-systèmes du Bassin parisien ( $R^2 = 85\%$  entre 1962 et 1975,  $68\%$  entre 1975 et 1990, mais seulement  $39\%$  entre 1990 et 1999, probablement en raison de la brièveté de la période de mesure et du caractère bifurcatoire de certaines dynamiques récentes<sup>2</sup>), on ignore beaucoup des modalités qui articulent l'une à l'autre. Deux méthodes quantitatives peuvent alors être proposées (Thiard, 2001).

La première s'appuie sur le solde de l'emploi et de la population active hors solde migratoire entre 1975 et 1990<sup>3</sup> et cherche à déterminer le mode d'ajustement dynamique des territoires. Deux grands cas de figure sont à distinguer : soit les territoires créent des emplois et selon que ce solde positif sera ou non proportionné à celui de la population active résidente hors bilan migratoire, on aura déficit ou excédent d'actifs, ce qui entraînera en retour plusieurs ajustements possibles, par chômage, par émigration ou immigration, par navettes. Soit les territoires perdent des emplois et il en résulte inévitablement un excédent d'actifs résidents – en aucun cas la population active hors solde migratoire a diminué depuis 1975 –, ce qui entraînera plusieurs « retours à l'équilibre » possibles, par émigration, chômage ou développement des navettes comme le montre la figure 6.



**Figure 6 : Déséquilibre du marché du travail dans les zones d'emploi du Bassin parisien et modes d'ajustement entre 1975 et 1990. (Source : INSEE - RGP - SAPHIR)**

<sup>2</sup>  $R^2$  est le coefficient de détermination.

<sup>3</sup> Les données disponibles n'ont pas pu être actualisées pour 1999. Cela dit, la période 1975-1990 est suffisamment représentative du cycle actuel de l'économie pour permettre de mesurer des modes d'ajustements dynamiques valables quels que soient les types de sous-systèmes géographiques considérés et qui se sont prolongés, selon toute vraisemblance, sur les dix dernières années.

Les marges du Bassin parisien correspondent dans une très large mesure aux zones d'emploi en déclin. L'excès d'actifs – hors prise en compte du solde migratoire – dû à l'évolution endogène du marché de l'emploi y est partout très prononcé – jusqu'à 30 % de la population active de 1975, dans le Nord du Bassin parisien –, en raison notamment de la forte croissance de la population active, elle-même due au rajeunissement de la population dans les décennies antérieures, et à la progression du taux d'activité, notamment des femmes. L'adaptation locale des marchés du travail s'est effectuée dans cinq directions privilégiées :

- L'émigration apparaît ainsi comme le mode de retour à l'équilibre le plus pénalisant. Celui-ci caractérise les marges les plus fragiles, les moins urbanisées ainsi que celles où le déclin est largement le fait de la modernisation de l'agriculture.
- Parfois le chômage s'ajoute à l'émigration : les zones d'emploi concernées sont comparables aux précédentes mais l'industrie – notamment textile ou métallurgique – est ici la principale cause de la récession (Vallée de la Meuse, Vimeu, Chauny, Saint-Quentin, Issoudun etc.). D'une manière générale, la progression du chômage peut s'interpréter comme un signe de résistance relative : elle témoigne, face au déclin, d'une attitude plus ou moins volontaire des populations touchées qui cherchent d'abord à retrouver sur place une activité, le départ n'intervenant que dans un second temps.
- Dans la plupart des cas, le mode de retour à l'équilibre par développement du chômage est prépondérant, surtout lorsque les zones d'emploi concernées possèdent une agglomération urbaine importante (Troyes, Amiens, Nevers, Châteauroux, Le Havre).
- Parfois, il s'accompagne d'un développement des navettes sortantes. Cela concerne des marges situées à proximité de marchés du travail plus actifs : Sarthe-Nord attirée par Le Mans, Bernay attiré par Rouen.
- Dans un seul cas, celui de Santerre-Oise – « proche » de l'Île-de-France –, le développement prépondérant des navettes sortantes permet de compenser des pertes d'emplois élevées.

Mais ces différentes modalités d'ajustement dynamique au déclin, caractéristiques des espaces des marges du Bassin parisien, ont été souvent perturbées par des facteurs aggravants, non pris en compte dans la figure précédente et accentuant encore les disparités entre offre et demande de travail. Par exemple, dans un certain nombre de cas, l'accroissement des navettes en provenance de zones limitrophes à quelques marges en déclin a surdéterminé ponctuellement les déséquilibres locaux des marchés de l'emploi. Cette situation caractérise des périphéries en crise industrielle et entourées elles-mêmes de territoires à la récession plus marquée (Vallée de la Meuse et Thiérache limitrophes de l'Avesnois, Nivernais voisin des bassins de Decize et de Cosne-sur-Loire, Haute vallée de la Marne bordée par la Marne moyenne au repli prononcé de l'industrie métallurgique). D'une manière générale, ces espaces fragiles et paradoxalement attractifs pour les navetteurs correspondent à des territoires de villes petites et moyennes, préfectures ou sous-préfectures, dont le marché de l'emploi a toujours été plus actif et plus diversifié que celui de leurs voisins. Leur retour à l'équilibre s'est traduit par le développement du chômage (Nevers, Lisieux, Santerre-Somme, Saint-Amand) mais plus encore par le départ d'actifs résidents (Haute Vallée de la Marne, Thiérache, Pays de Bray, Alençon...) et parfois par le développement dans des proportions comparables des deux modes d'ajustement (Vallée de la Meuse...).

Cette première méthode, déjà utilisée par l'INSEE<sup>4</sup> et assez « lisible » dans ses résultats, reste toutefois insuffisante. Tout d'abord, elle ignore l'ajustement interne que révèle la diminution du taux d'activité – sortie de la vie active notamment des femmes et des travailleurs les plus âgés –, phénomène tout à fait perceptible dans certaines marges du Bassin parisien (campagnes bas-normandes). D'autre part, elle ne donne pas d'indications précises sur le contenu économique du processus de déclin des marges : secteurs d'activités impliqués, impact sur les emplois de la reproduction sociale – activités domestiques ou résidentielles –, répercussion à long terme sur la démographie avec l'aggravation ou non du vieillissement, etc.

Pour construire une telle approche factorielle, il faut alors privilégier une analyse multivariée classique combinant le taux d'évolution de plusieurs variables qui permettent d'aborder plus finement les causes des processus de croissance et de déclin. D'un point de vue méthodologique, il n'est pas judicieux de retenir des taux moyens annuels de variation de plusieurs quantités, dans la mesure où ces taux seront relatifs aux stocks de départ et par conséquent statistiquement très hétérogènes du fait des valeurs très disparates de ces stocks. Par contre le solde de la population totale et celui de l'emploi constituant les deux marqueurs privilégiés du déclin ou de la progression d'un système géographique, il sera judicieux de rapporter la variation de la variable explicative au total de l'emploi ou de la population en début de période, selon la nature de cette variable. Ainsi, pour la période 1975-1990, nous avons choisi de retenir dix données<sup>5</sup> révélatrices des modifications enregistrées au sein

<sup>4</sup> « Population, actifs et emplois. 18 analyses locales », *Bourgogne dimensions*, dossier n°1, mai 1993, Dijon, INSEE, 90 p.

<sup>5</sup> Le taux de variation de l'emploi due à l'agriculture ; le taux de variation de l'emploi due à l'industrie ; le taux de variation de l'emploi due aux services marchands rendus principalement aux particuliers (commerce de détail, commerce de gros, réparation, hôtels restaurants, services récréatifs et divers, action sociale et santé) ; le taux de variation de l'emploi due aux assurances, à l'immobilier, aux organismes



de la composante « travail » du système d'énergie de chaque sous-système du Bassin parisien. Elles renvoient soit aux différents facteurs d'évolution de l'emploi (déclin de l'agriculture, désindustrialisation, métropolisation – progression de l'emploi cadre, des services aux entreprises –, entraînement de l'emploi domestique – services aux particuliers et services non marchands... –), soit aux causes multiples de changement de la population active (progression du chômage, arrivée ou départ d'actifs résidents, croissance endogène du marché du travail – par progression du taux d'activité ou montée des classes jeunes). La combinaison de ces variables dynamiques en une classification ascendante hiérarchique permet de dégager des types de trajectoires, soit de croissance, soit de déclin, ces dernières concernant en quasi-totalité les territoires de marges. Le résultat obtenu est particulièrement satisfaisant pour les périphéries du Bassin parisien les plus marquées par la récession depuis le milieu des années 1970 (figure 7).

---

financiers et aux services rendus principalement aux entreprises ; le taux de variation de l'emploi due aux activités publiques et parapubliques (production et distribution d'électricité et de gaz, transport ferroviaire, postes et télécommunications, enseignement, santé et action sociale marchandes et non marchandes, administration générale, sécurité sociale, services récréatifs non marchands, recherche non marchande, représentations étrangères) ; le taux de variation de l'emploi due à l'évolution du nombre de cadres ; le taux de variation de l'emploi due à l'évolution du nombre d'ouvriers ; le taux de variation de la population active due au solde migratoire ; le taux de variation de la population active due à des facteurs endogènes (modulation du taux d'activité, transformation de la structure par âge entre les deux dates) ; le taux de variation de la population active due à l'évolution du chômage.

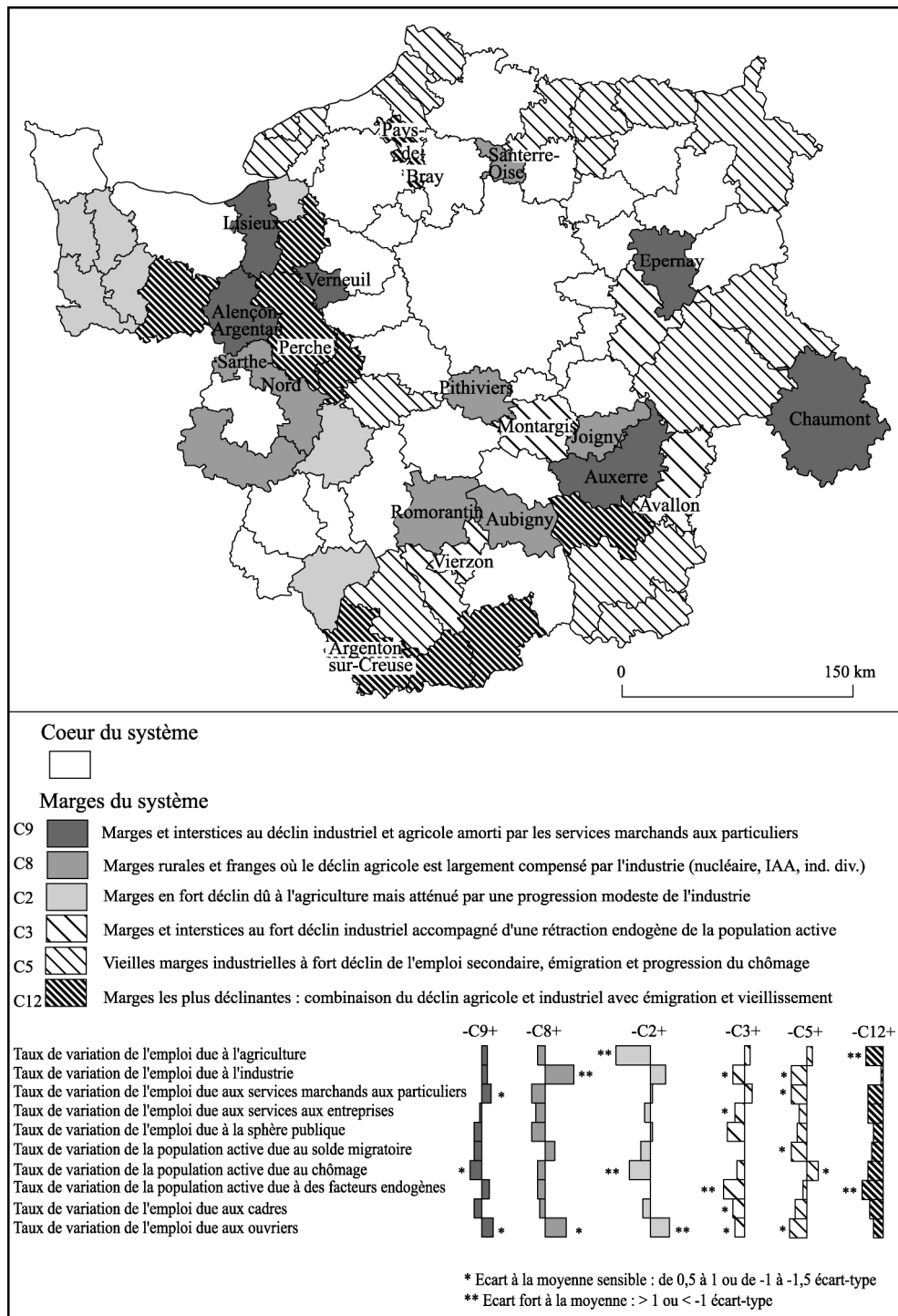


Figure 7 : Classification hiérarchique des dynamiques des sous-systèmes spatiaux du Bassin parisien de 1975 à 1990. (INSEE - RGP)<sup>6</sup>.

Six types de dynamiques semblent avoir caractérisé les marges du Bassin parisien de 1975 à 1990.

Deux de ces types (classes 8 et 9) se traduisent par une progression moyenne modérée de l'emploi et/ou de la population – sur l'ensemble de la classe –, qui nuance pour certains sous-systèmes les tendances au déclin enregistrées depuis 1962. Pour le premier d'entre eux (classe 9), les pertes mesurées d'emplois dues à l'agriculture sont compensées par les services marchands aux particuliers : on trouve là des petites préfectures ou sous-préfectures au réel dynamisme commercial (Alençon, Chaumont, Auxerre, Épernay), probablement accru par le transfert de revenus que représentent les salaires de la fonction publique. On trouve également des zones de villégiature – séjours de week-end (Lisieux et la côte normande, Verneuil-sur-Avre). Pour le second (classe

<sup>6</sup> Sur cette figure n'ont été reportées que les classes de la typologie qui correspondent aux marges du système spatial Bassin parisien.

8), les diminutions d'emploi plus importantes dues à l'agriculture ont été compensées essentiellement grâce à l'industrie : filière viande (Sarthe, Joigny), industries diversifiées issues du desserrement francilien (Santerre-Oise, Pithiviers) à destination d'espaces qui, du fait de leur situation, ne peuvent plus vraiment être considérés comme des marges et enfin, industries automobiles (Romorantin) ou nucléaires (centrale de Belleville dans la zone d'emploi d'Aubigny, par exemple).

Le troisième type est intermédiaire (classe 2), proche par son profil du précédent mais avec des pertes très sévères dans l'agriculture (diminution de l'emploi de 16,5 % à cause de cette activité) que ne compense plus que marginalement la création de nouvelles industries, notamment dans le secteur agro-alimentaire.

Les trois derniers types correspondent aux marges les plus déclinantes. Dans la classe 3 dont l'emploi diminue de 6 %, les pertes dues à l'industrie (-7,5 %), assez brutales, s'accompagnent d'une rétraction de la population active due à des facteurs endogènes. Soit en raison du vieillissement relatif de la population (Avallon), soit parce que les restructurations industrielles, dans le textile et la mécanique notamment (Sud-ouest champenois, Issoudun, Montargis, Vierzon), s'accompagnent d'un volet social important – traitement du chômage par des mesures entraînant une sortie du marché du travail –, la population active a diminué fortement.

Le type 5 quant à lui correspond aux vieilles périphéries industrielles du Bassin parisien où l'on enregistre un cercle vicieux de déclin : pertes d'emplois dues à l'industrie (-8,5 %), diminution d'actifs due au solde migratoire (-9,2 %), progression alarmante de la population active au chômage (+10 %).

Enfin, le type 12 coïncide avec les marges les plus déclinantes. L'emploi y a diminué de 11 % entre 1975 et 1990, la population de 3,75 %. L'agriculture à elle seule y est responsable de la disparition de près de 12 % des emplois. Les boucles de rétroaction sont tout aussi défavorables que dans le cas précédent. La diminution de la population active en relation avec des facteurs endogènes traduit ici le vieillissement. Les pertes d'actifs dues au solde migratoire sont impressionnantes (-6,62 %) et révèlent un véritable exode. Ces marges sont généralement de petits pays ruraux, de tradition herbagère (Bray, Perche, contreforts du Massif Central) où concentration agricole et gains de productivité ont fait quelques dégâts, non compensés depuis une quarantaine d'années.

Ces tendances sont-elles toutefois confirmées par les évolutions les plus récentes ? La décennie 1990 plus défavorable à la partie « métropolisée » du cœur du système – l'Ile-de-France – et beaucoup plus profitable aux marges qui ont atténué leurs pertes d'emploi a-t-elle permis un renouveau des périphéries que rien ne laissait envisager depuis quarante ans ? Le lourd tribut à la modernisation du secteur agricole notamment, est-il enfin soldé ?

La réponse à de telles questions passe notamment par une reconduction, sur les dix dernières années, de la même méthode que celle utilisée précédemment. Malheureusement, la tâche n'est pas aisée pour plusieurs raisons. Le passage de la NAP à la NAF<sup>7</sup> explique qu'il n'existe pas dans le dernier recensement, à un niveau fin de désagrégation, d'informations sur les évolutions de l'emploi par secteur d'activités. Ces données n'étant disponibles que pour l'agriculture et l'industrie, il a fallu, pour les services marchands aux particuliers et les services aux entreprises<sup>8</sup>, partir des sources de l'UNEDIC par zone d'emploi, disponibles au niveau 60 de la NAF depuis 1976. Pour les emplois du secteur public et para-public, on a retenu les statistiques sur la variation du nombre de salariés du secteur public tels que ceux-ci sont définis par l'INSEE<sup>9</sup>. Enfin, parce que nous ne disposons pas de chiffres sur les migrations d'actifs, le taux de variation de la population active due au solde migratoire a été remplacé par le taux de variation de l'ensemble de la population due à ce phénomène, tandis que les facteurs endogènes d'évolution de cette même population active ont laissé la place au taux de variation de la population totale due au solde naturel – ce qui représente un indicateur indirect du vieillissement.

<sup>7</sup> Nomenclature d'activités et de produits ; nomenclature d'activités françaises.

<sup>8</sup> Pour les services marchands aux particuliers ont été retenues les activités suivantes : commerce et réparation automobile, commerce de détail, hôtels et restaurants, santé et action sociale, activités récréatives, services personnels et domestiques ; pour les services marchands aux entreprises : intermédiation financière, assurance, auxiliaires financiers et d'assurance, activités immobilières, location sans opérateur, recherche et développement, services fournis principalement aux entreprises. La variation 1990-2001 de ces indicateurs a été rapportée au total de l'emploi défini par le recensement de population en 1990.

<sup>9</sup> Cela comprend les salariés des différentes fonctions publiques et du secteur HLM, les salariés des entreprises publiques et les salariés de la sécurité sociale.

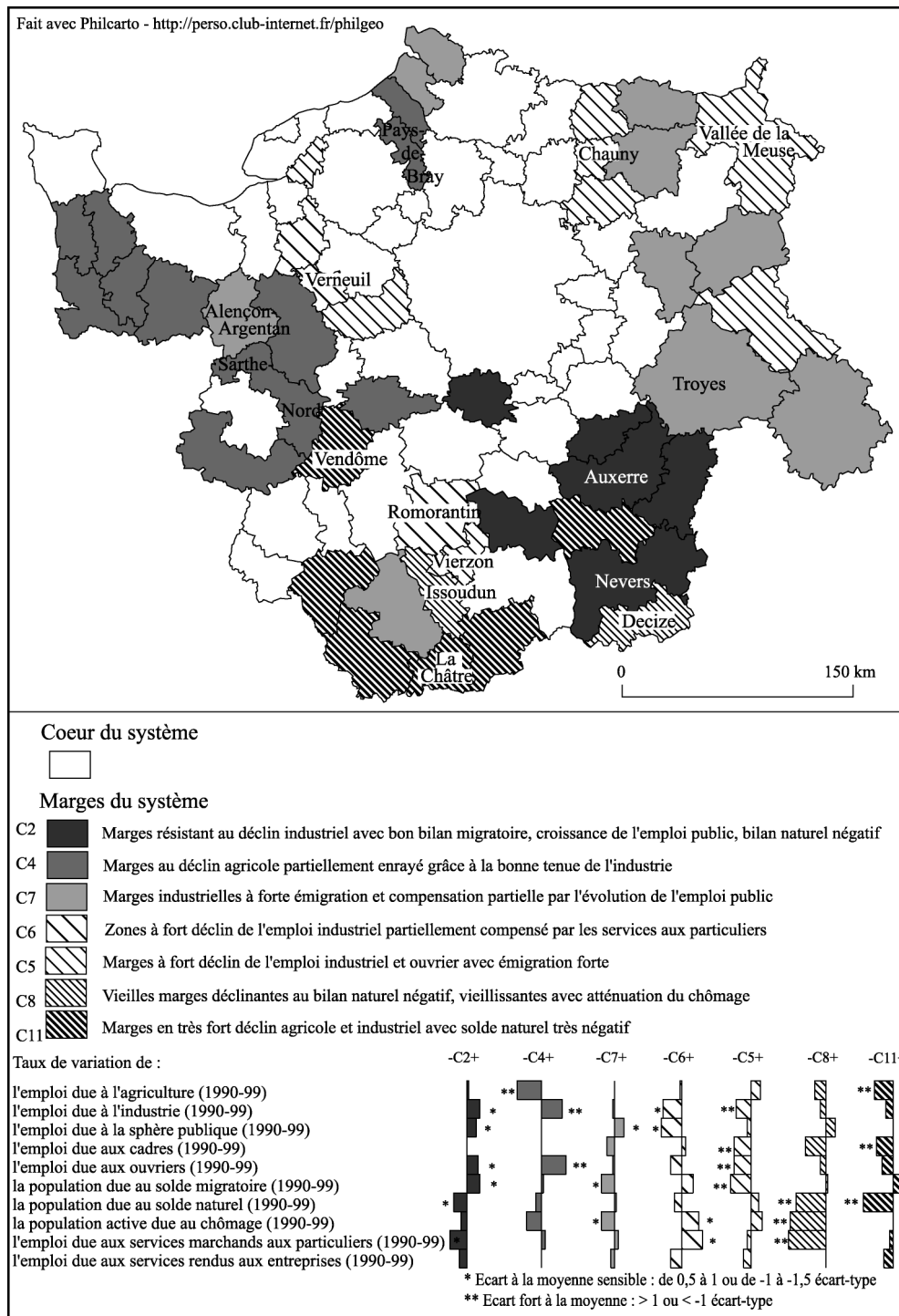


Figure 8 : Classification hiérarchique des dynamiques des sous-systèmes spatiaux du Bassin parisien de 1990 à 1999/2001. (INSEE - RGP)<sup>10</sup>.

Trois groupes de trajectoires ressortent particulièrement :

- Le premier groupe (classes 2 et 4) comprend des sous-systèmes où l'évolution moyenne de la population et/ou de l'emploi est faiblement positive avec un déclin principalement dû à l'agriculture, mais compensé soit par la création d'activités publiques – qu'on peut interpréter comme le résultat du développement de services collectifs de proximité (action sociale, santé), en relation notamment avec un solde migratoire soutenu (classe 2) –, soit par une dynamique industrielle originale (développement des industries plastiques dans le Nord de la Sarthe, de l'agro-alimentaire dans le Sud du même département, de l'industrie automobile

<sup>10</sup> Comme pour la figure 7, n'ont été reportées que les classes de la typologie qui correspondent aux marges du système spatial Bassin parisien.

dans le Pays de Bray<sup>11</sup>) qui témoigne de l'apparition d'activités de substitution dont l'impact à long terme n'est cependant pas manifeste<sup>12</sup>.

- Le second groupe (classes 5, 6 et 7) correspond aux marges où la désindustrialisation est la cause du repli mais avec une plus grande diversité que dans la période précédente puisque si certains sous-systèmes (classe 5) confirment les indicateurs du déclin et continuent de s'enfoncer – émigration, croissance rapide du chômage –, d'autres révèlent une compensation modeste soit par le secteur public (classe 7) – responsable d'une augmentation de l'emploi d'1,6 % –, soit par les services marchands aux particuliers<sup>13</sup> (classe 6).
- Le dernier groupe (classes 8 et 11) enfin se compose des deux types de sous-systèmes les plus déclinants, l'agriculture et l'industrie ayant dans les deux cas une évolution très négative, le vieillissement avancé, dû à un processus cumulatif, se traduisant par un solde naturel négatif, la classe 8 se distinguant par l'essoufflement le plus marqué avec diminution du chômage (signe d'un effondrement de la population en âge de travailler) et stagnation des services marchands aux particuliers qu'aucune dynamique ne vient soutenir.

### Conclusion.

Ainsi, l'analyse quantitative du processus de déclin des marges du Bassin parisien est-elle révélatrice d'une réelle continuité des dynamiques observables depuis les années 1960. Si ces périphéries semblent être restées en partie à l'écart des grandes vagues de création d'emplois de la décentralisation industrielle, elles semblent également marquées par une grande continuité des processus de déclin (pertes dans l'agriculture, puis dans l'industrie à partir de 1975, progression de l'émigration, du vieillissement, essor plus ou moins marqué du chômage). Certes, un clivage fort existe entre les marges du Nord-est du Bassin parisien, plus industrielles, au renouveau plus incertain, qui ne connaissent de difficultés que depuis 1975 et celles du Sud-ouest où le redressement du solde migratoire, une compensation par l'industrie et les services aux particuliers sont parfois des facteurs favorables de reprise, bien que souvent minés par l'inertie acquise au cours des phases antérieures d'évolution.

Toutefois, d'un point de vue global, on est frappé par la faible portée des évolutions de type « bifurcation » : ici ou là, l'industrie du nucléaire (zone d'Aubigny, de Gien), l'industrie automobile (pays de Bray, Romorantin), l'industrie des loisirs (Verneuil, Romorantin) engendrent des rebonds, peu durables dans le temps, au faible effet d'entraînement sur d'autres secteurs d'activités. L'impact de ces créations subites n'enraye pas sur le long terme une rétraction du poids économique et démographique des sous-systèmes de marges comme l'ont montré les évolutions en indices de l'emploi. Dans un système polarisé comme celui du Bassin parisien, les dynamiques de marginalisation constituent bien un processus pérenne.

### Bibliographie

- BECKOUCHE P. 1995, « Le yoyo et la locomotive. Evolution récente de la place de l'Ile-de-France dans l'économie nationale », *Annales de géographie*, n° 583, pp. 256-279.
- BRUNET R. 1972, « Le Bassin parisien : berceau de la France », *Découvrir la France*, n° 23
- BRUNET R. 1979, « Systèmes et approche systémique en géographie », *Bulletin de l'association des géographes français*, n° 465, pp. 399-407.
- BRUNET R. (Dir.) 1990, *Géographie universelle*, tome 1, *Mondes nouveaux*, Paris, Hachette, Reclus, 551 p.
- DAMETTE F. 1994, *La France en villes*, Paris, La Documentation française, 272 p.
- DAMETTE F., SCHEIBLING J. 1992, *Le Bassin parisien. Système productif et organisation urbaine*, Paris, La Documentation française, 1992, 103 p.
- DAVEZIES L. 1997, « Les illusions d'optique du Grand Bassin parisien », *Pouvoirs locaux*, 1997, n° 32, pp. 53-58.
- GILLI F. 2002, « Déplacements domicile-travail et organisation du Bassin parisien », *Espace géographique*, n° 4, pp. 289-305.
- GUICHARD O. 1966, « le Bassin parisien, un espace sans frontières », *Urbanisme*, n°96-97, pp. 6-7.
- HAUTREUX J., ROCHEFORT M. 1965, « Physionomie générale de l'armature urbaine française », *Annales de géographie*, n° 406, pp. 660-677.
- INSEE 1993, « Population, actifs et emplois. 18 analyses locales », *Bourgogne dimensions*, dossier n°1, Dijon, INSEE, 90 p.

<sup>11</sup> Développement rapide à Gournay-en-Bray de l'équipementier *Autoliv* produisant airbags et ceintures de sécurité (doublement des effectifs depuis 1995).

<sup>12</sup> Notamment si l'on se réfère aux trajectoires du même ordre de la classification précédente (classe 8) et dont la présente analyse ne confirme pas, pour certaines, la pérennisation au-delà des années 1990.

<sup>13</sup> On trouve là les deux zones d'emploi de Romorantin et de Verneuil-sur-Avre qui ont compensé en partie leurs difficultés industrielles, pour la première due au groupe *Matra* et pour la seconde au travail des métaux, par l'implantation de la chaîne *Center Parcs* responsable d'un bond de l'emploi total d'au moins 2 % dans chacun des deux cas.

- INSEE 1996, *Bassin parisien : une approche par bassin d'emploi*, Paris, 1996, 58 p.
- MONOD J. 1970, « Région parisienne, Bassin parisien et aménagement du territoire », *Revue juridique et économique du Sud-ouest*, n°3, pp. 609-622.
- THIARD P. 1995, « Enseignement supérieur et recherche, état des lieux », *Metropolis*, n° 104 - 105, pp. 49-52.
- THIARD P. 2001, *Les dynamiques spatiales du Bassin parisien (1975-1990). Un système spatial entre mutations du système productif et impact des politiques publiques*, 806 p., Thèse de doctorat de l'université Paris I.
- VELTZ 1996, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie en archipel*, Paris, PUF, 262 p.
- VERLAQUE C. et al. 1984, « 30 ans de décentralisation industrielle en France (1954-1984) », *Cahiers du CREPIF*, n° 7, 206 p.
- WALLISER B. 1977, *Systèmes et modèles : introduction critique à l'analyse des systèmes : essai*, Paris, Seuil, 247 p.

## Résumé

L'analyse diachronique du Bassin parisien, système géographique polarisé et marqué par un fort clivage centre-périphérie, nous révèle que les processus de déclin des marges du système, enregistrés ici depuis le début des années 1960, se poursuivent selon des modalités qui révèlent bien des continuités, tant géographiques qu'historiques. Les secteurs d'activité en cause, l'agriculture et l'industrie, demeurent les mêmes, tandis que selon les régions du Bassin parisien, des combinaisons dynamiques associant types de trajectoires économiques et mutations démographiques peuvent être identifiées en recourant aux méthodes d'analyse multivariée.

## Mots clés

Bassin parisien, périphérie, analyse systémique, système productif, analyses multivariées.

## Abstract

The Paris basin is a polarised geographic system with an important centre-periphery divide. Its diachronic analysis indicates that the decline of the marches, which started in the sixties, continues today in a way revealing geographic as well as historic continuities. Today as in the past, this decline can be attributed to the agriculture and industry economic sectors. Moreover, in the "régions" of the Paris basin, dynamic combinations associating an economic evolution typology and demographic mutations can be identified using multi-variable analyses.